

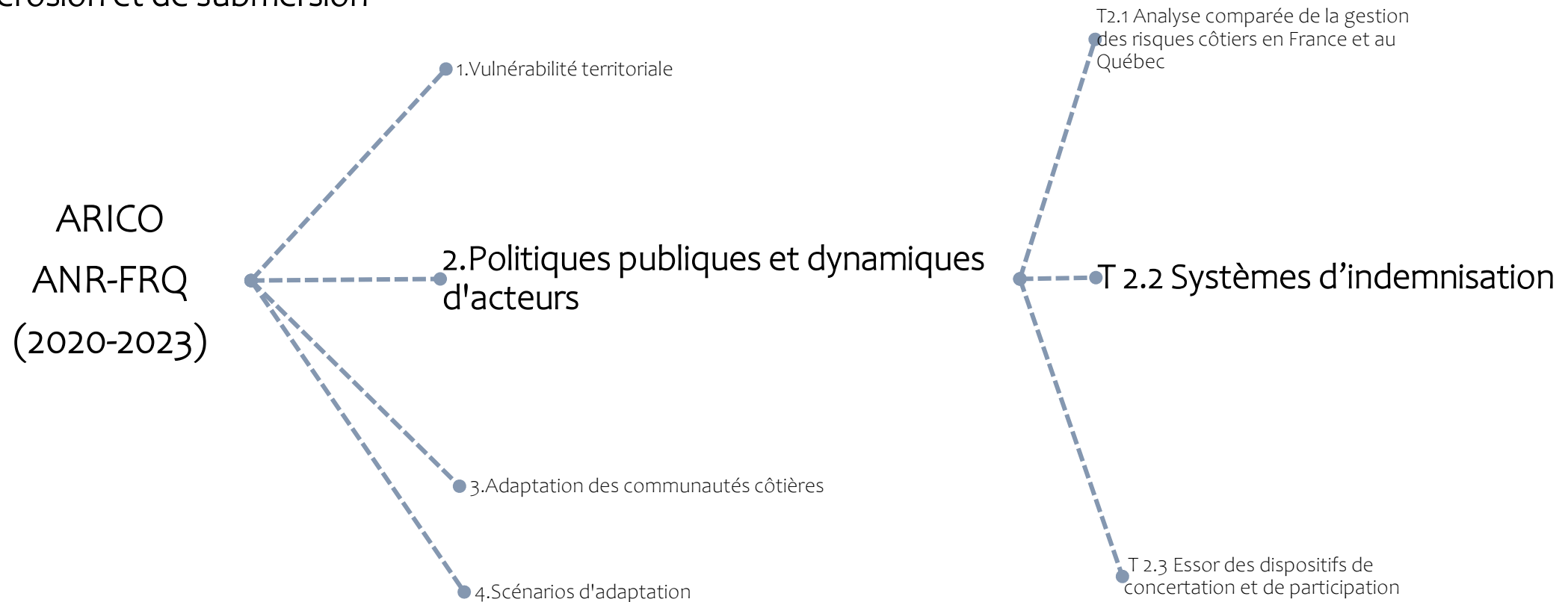
CONGRÈS DE L'UGI – JUILLET 2022

Les systèmes d'indemnisation des biens résidentiels français et québécois dans un contexte de risques côtiers, approche comparée Julie Delannoy

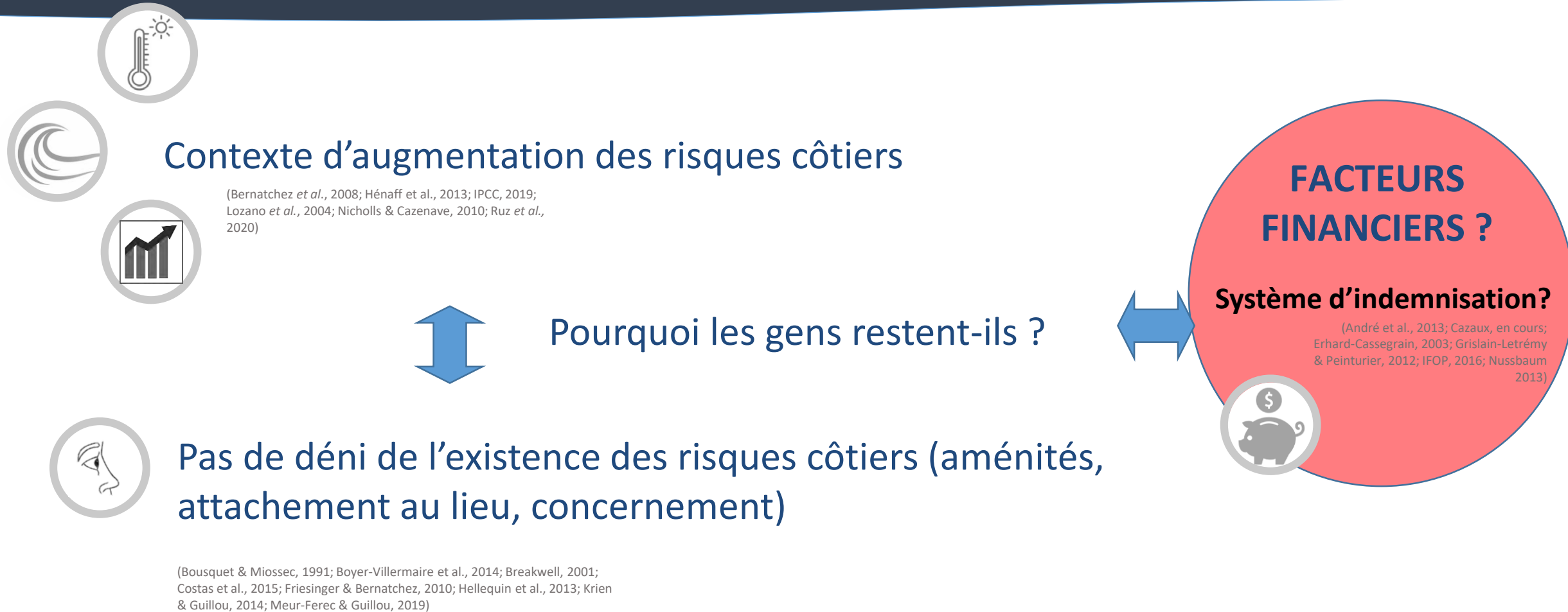
Thèse de doctorat en géographie au sein du projet ANR-FRQ ARICO
En cotutelle entre l'UBO (Brest, France) et l'UQAR (Rimouski, Québec)
Co-dirigée par Guillaume Marie (UQAR – LDGIZC) et Catherine Meur-Ferec (UBO – LETG)

CADRE : PROJET ARICO

Étude de la vulnérabilité des territoires côtiers face aux risques d'érosion et de submersion



CADRE : APPROCHE SYSTÉMIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES CÔTIERS



- Jusqu'alors peu étudié

(Cazaux et al., 2019; Dubourdeau et al., 2012; Latruffe & Picard, 2005; Mineo-Kleiner, 2017)

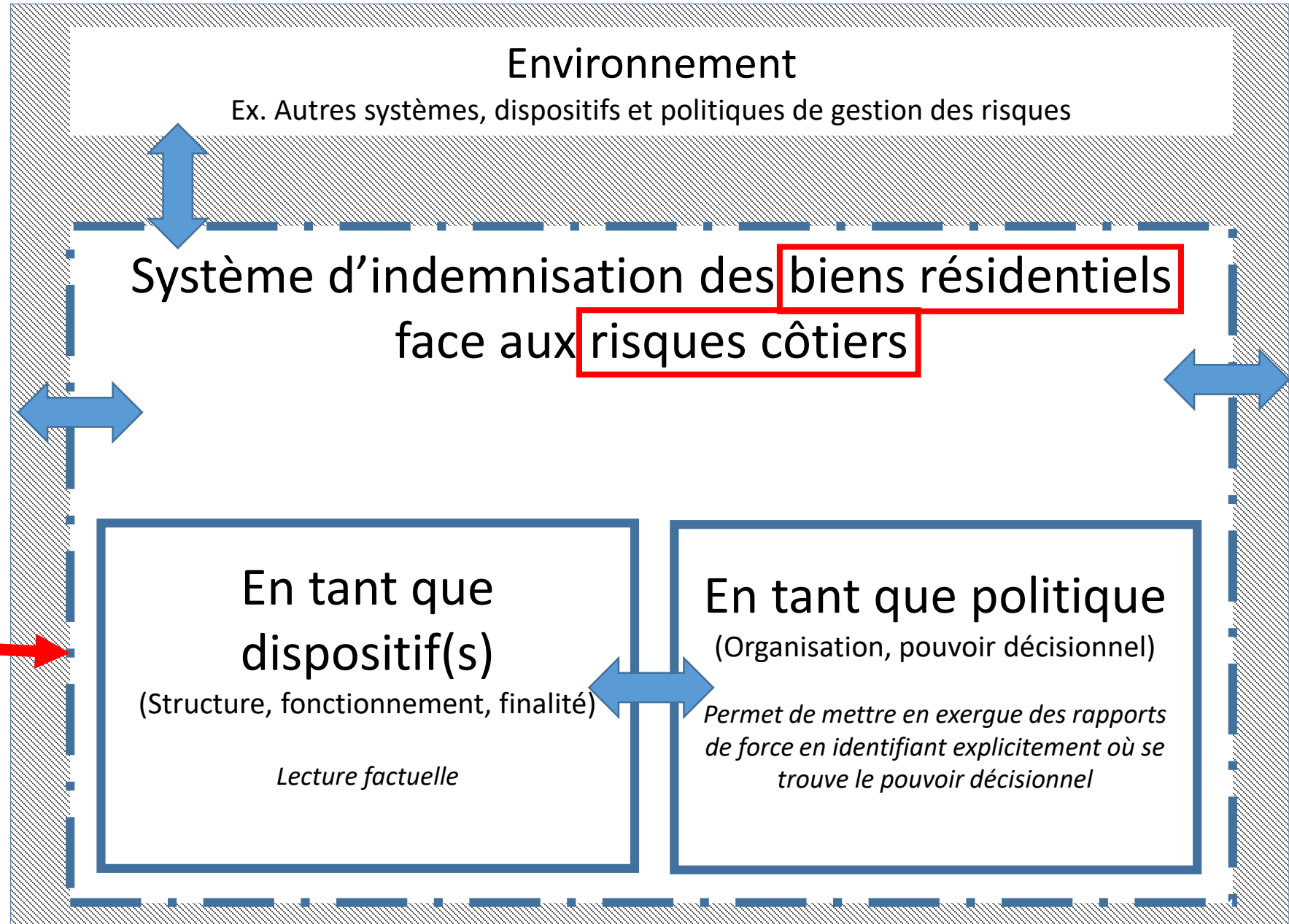
- Un système, plusieurs niveaux de lecture

- Un ou des dispositifs

- Systèmes :

- Frontières : conceptuelles et territoriales

- Interactions (internes, externes)



ÉTAT DES CONNAISSANCES

✓ Consensus :

Contribution de ces systèmes à la résilience en accélérant le processus de reconstruction post-catastrophe (assurance privée)

(Dávila *et al.*, 2014; Nussbaum, 2013)

? Débats :

Contribution à l'adaptation des territoires exposés et notamment à susciter des comportements de mitigation des risques (choix résidentiels)

(O'Hare *et al.*, 2016; Slavíková *et al.*, 2021)

Besoin d'études empiriques pour confirmer hypothèses

(Lucas *et al.*, 2021; Grislain-Letrémy & Villeneuve 2019; Cazaux, en cours; Friesinger & Bernatchez, 2010; Mineo-Kleiner, 2017)

OBJECT DE LA COMMUNICATION

Objectif

- 1 : Saisir le fonctionnement des systèmes d'indemnisation en France et au Québec
- Approche comparée

Question de recherche

- Leviers directs ou indirects pour susciter ou non des comportements de mitigation chez les propriétaires ?

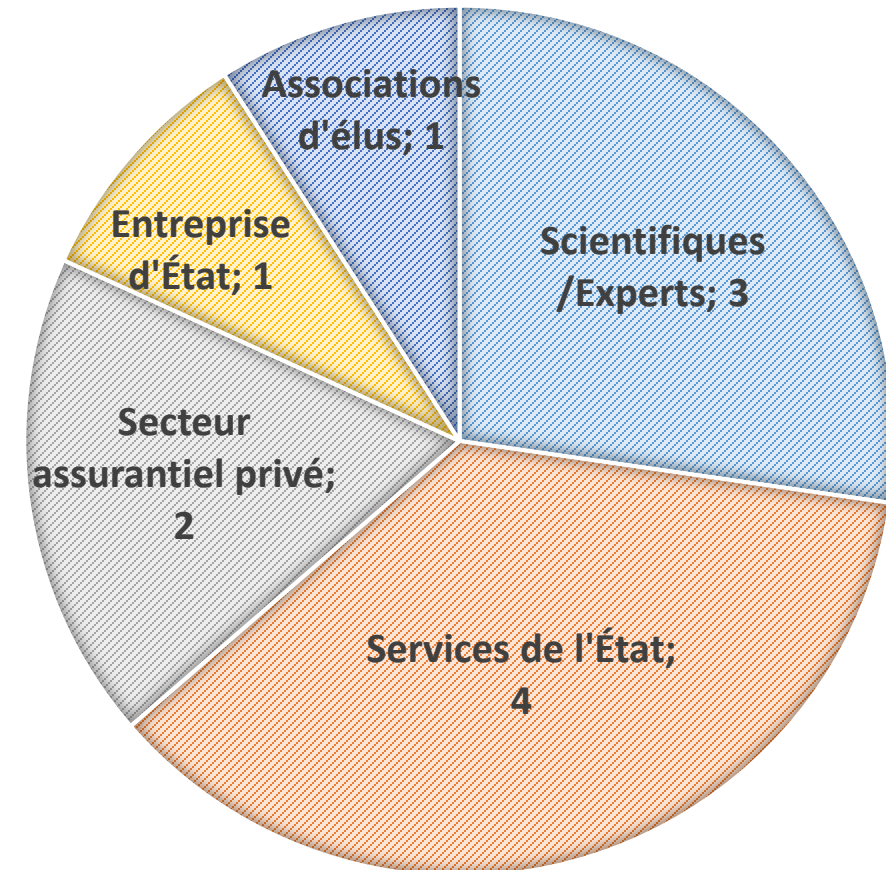
MÉTHODOLOGIE EXPLORATOIRE

Analyse qualitative d'un :

➤ Corpus documentaire :

Catégories	Exemples
Littérature scientifique	Québec : Thistlethwaite, Boyer-Villemaire, Boudreault France : Grislain-Létrémy, Nussbaum, Lambert
Presse	CO-OPERATORS, (2019), Une assurance contre les ondes de tempête est offerte pour la toute première fois au Québec. BERGER, J., (2020, septembre 9), Il faut « optimiser la prise en charge financière des catastrophes climatiques », <i>Le Monde.fr</i> .
Textes réglementaires	Codes des assurances, Code de l'environnement, rapport Sénat, Législation Québec, arrêtés CATNAT
Rapports thématiques	Locaux, nationaux, provinciaux, internationaux, européens

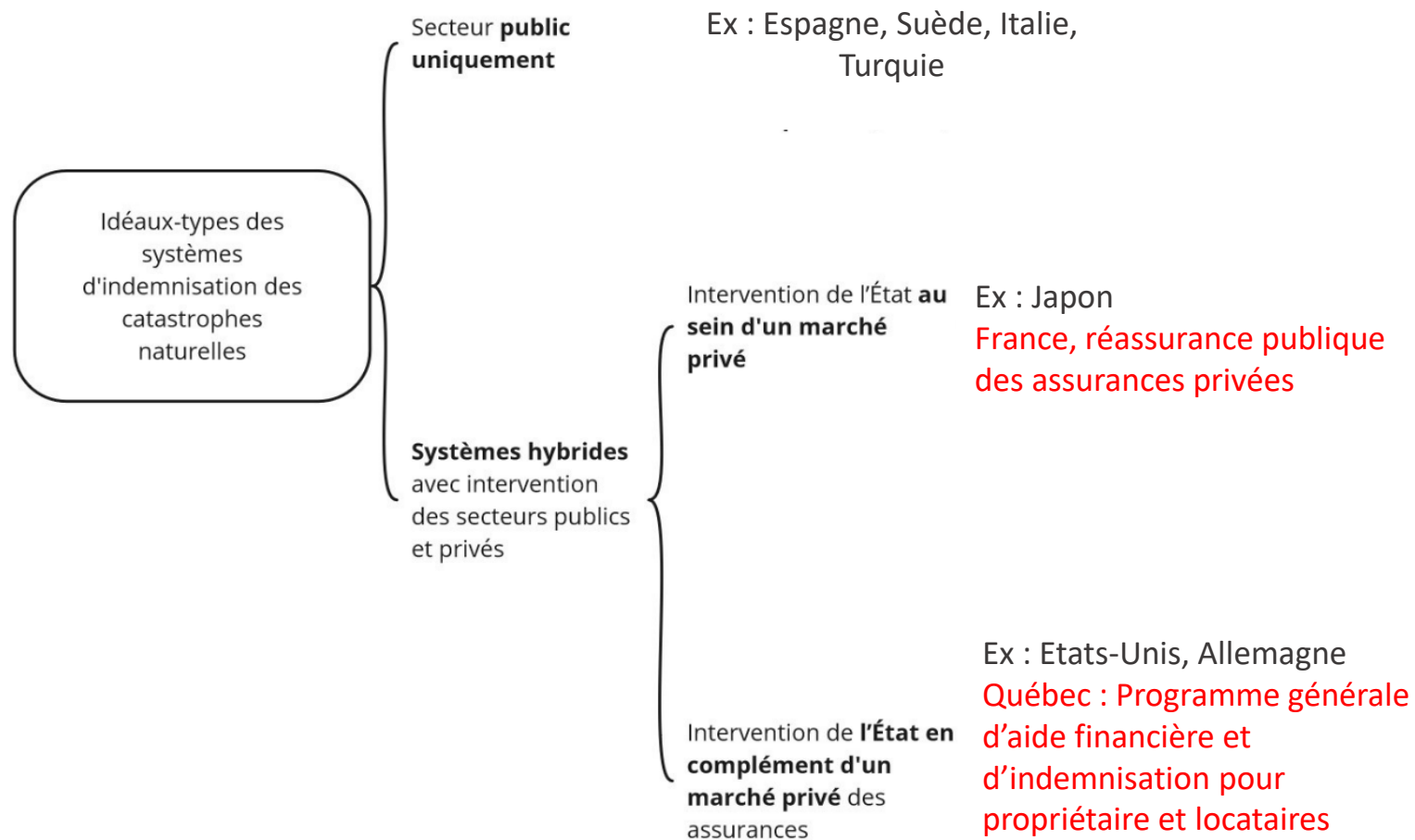
➤ 11 Entretiens aux échelles nationale et provinciale :



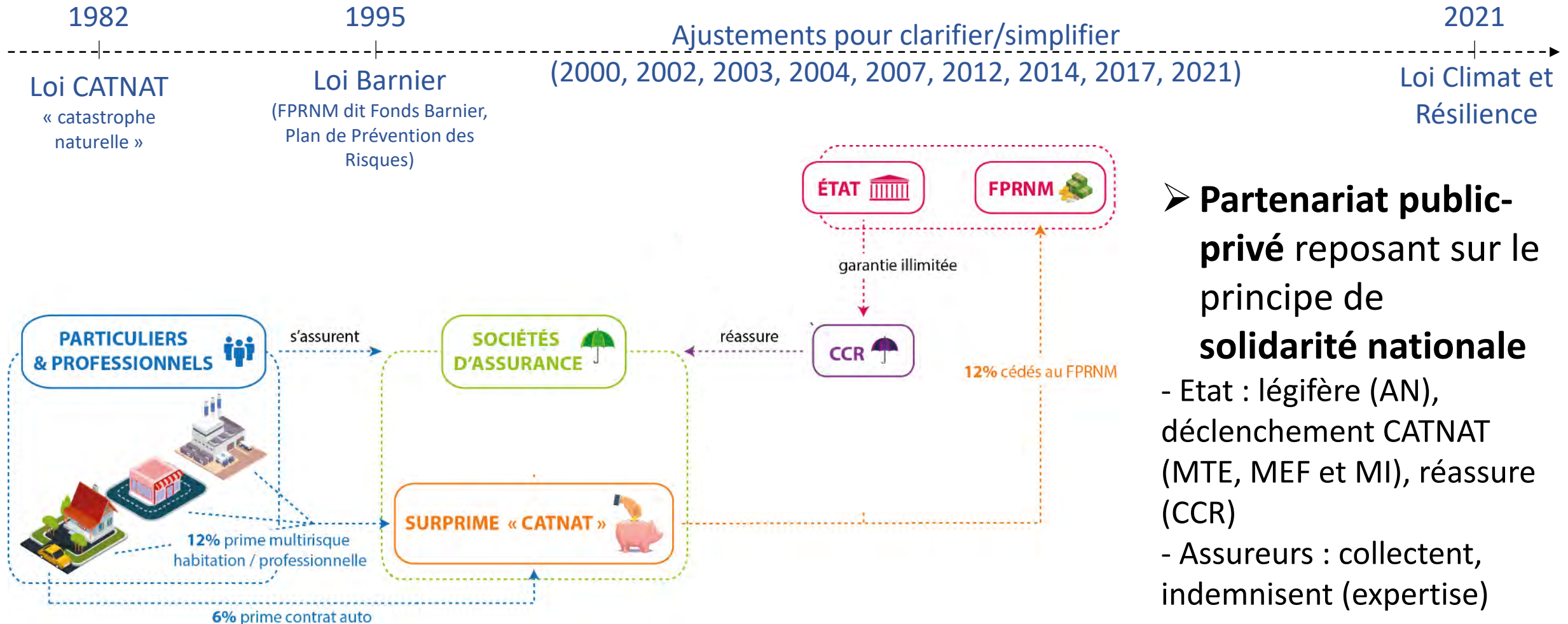
L'INDEMNISATION DES RISQUES CÔTIERS DANS LE MONDE

L'érosion et la submersion, des risques non assurables ?

- Ne répondent pas aux critères d'assurabilité
- Intervention des pouvoirs publics
- La France et le Québec, des systèmes hybrides similaires en apparence



LE SYSTÈME FRANÇAIS D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL



➤ **Partenariat public-privé** reposant sur le principe de **solidarité nationale**

- Etat : légifère (AN), déclenchement CATNAT (MTE, MEF et MI), réassurance (CCR)
- Assureurs : collectent, indemnisent (expertise)

Modalités de fonctionnement du régime d'assurance des catastrophes naturelles (Cazaux *et al.*, 2019)

Privé
Public

Partenariat

Aléas

Dispositifs

Conditions de mobilisation des fonds

Dommmages et frais pris en charge

Dépenses restantes à la charge du propriétaire

Submersion

Submersion de la Grande Plage de Gèvres lors de la tempête de 2008
Photos, DDTM 56



Garanties autres (optionnelles)

Voir conditions contrats assurances privées

Perte de revenus locatifs

Tous les frais si pas de prise en charge assurantielle ou collective

Garantie Catnat (obligatoire)

Arrêté ministériel de reconnaissance de l'état de CATNAT, « intensité anormale de l'agent naturel », évènement décennal

Dommmages directs sur biens assurés

Franchises (à partir de 380 euros, modulation possible)

Fonds Barnier

Si communes avec PPR ou PAPI

80% coûts travaux (max 36 000€)

20% (sans aide des collectivités)

Si « danger pour la vie humaine »

Acquisition amiable, expropriation (si sinistrés plafonnés à 240 000€)

Dépend du prix fixé par le juge

Érosion

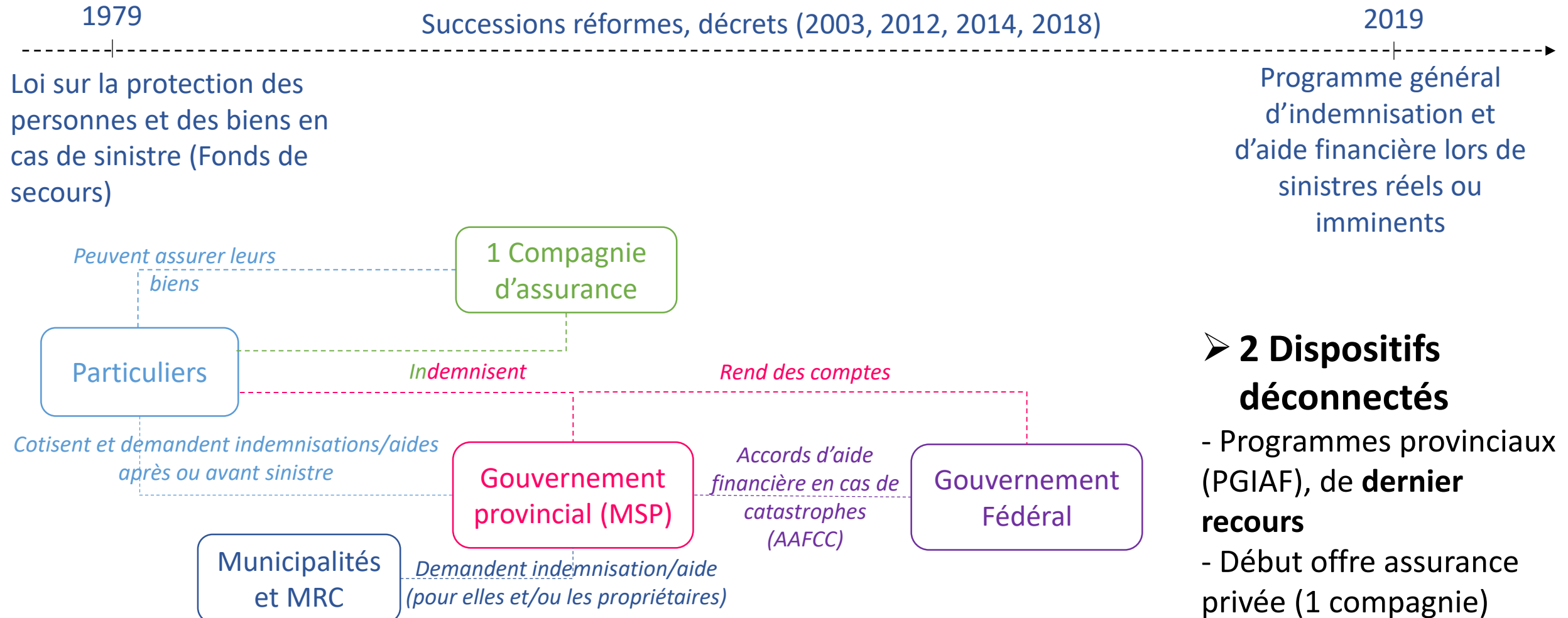
DELANNOY J., les villas jumelles de Biscarrosse le 24/05/2022



L'érosion est qualifiée comme « prévisible, quantifiable, cartographiable »

Tous les frais?
Voir répercussions loi Climat Résilience

LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL



- **2 Dispositifs déconnectés**
- Programmes provinciaux (PGIAF), de **dernier recours**
 - Début offre assurance privée (1 compagnie)

Privé

Public

Aléas

Dispositifs

Conditions de mobilisation des fonds

Dommmages et frais pris en charge

Dépenses restantes à la charge du propriétaire

Submersion



Chalets et roulottes emportées à Saint-Flavie lors de la tempête de 2010, Photo: Pierre Michaud-archives

Garantie contrats assurances privées d'habitation (1 compagnie)

Avoir un contrat avec la garantie contre la submersion

Dépendamment de la garantie

- Refus des assurances privées
- Être propriétaire ou locataire **en résidence principale**
- Non **responsabilité** du sinistre
- Le **risque doit être réel** (sinistre), **imminent** ou demande de la municipalité

- **Gestion crise :** Relogement (**2000\$ max**) et mesures d'urgence (**90%**, 1000\$max)
- **Dommmages :** barème biens meubles, bâti à **90% (max 210 000\$** ou coût neuf)
- **Prévention :** travaux d'atténuation, adaptation, 5000\$ max
Déplacement, allocation, cession : **260 000\$ max**

10%, plafonds bas
Coûts de protection

Érosion



Érosion à Matane, 2013, Photo: Pierre Michaud-archives

PGIAF ou programme spécifique (dépendamment de l'ampleur de l'évènement ou de la volonté des municipalités)

Tous les frais pour propriétaire de résidence secondaire ?

COMPARAISON

FRANCE

Les 2

QUÉBEC

Des dispositifs différents :

≠ **Plus complexe**

Avec quelques point communs majeurs

Des leviers surtout punitifs/dissuasifs

Rôle parapluie des pouvoirs publics

Partage des coûts et responsabilités

- Lisibilité?
- Acceptabilité ?
- Application ?

Assureurs : Refus assurer/indemniser
Etat : modulation franchise, exclusion érosion

Refus d'indemniser du gouvernement provincial, exclusion résidence secondaire

Garantie Illimitée de l'État

« Les assureurs ne veulent pas faire le travail de l'État »
(représentant du secteur assurantiel privé français)

« Y a un moment où ça devient extrêmement politique ces dossiers »
(agent du MSP)

Provincial

Solidarité nationale

« Aléa de charité »
(Grislain-Létrémy et al., 2013)

Responsabilité Individuelle

« La plupart des personnes choisissent de partir, parce que rester ce n'est financièrement pas la meilleure des décisions »
(agent du MSP)

Rien, spéculation, ou stabilisation

Influence *a priori* (information acquéreur porte sur montants indemnisés)

➤ Des interactions-leviers majeurs pour le Québec

≠ **Leviers prix immobilier + coûts de protection**

Dispositif

Politique

Système

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

? **Connaissances du système d'indemnisation** (Thistlethwaite & al. 2020)

- ? Type du statut du propriétaire
- ? **Type de risques**

? **Représentations du système d'indemnisation** (Song & Peng 2017)

- ? Attachement au lieu (Bousquet & al. 2010)
- ? **Proximité à la mer**

(Authier & al. 2010) ? Type de projet immobilier

- ? Expérience d'une catastrophe (Harries 2012)

? **Contexte local**



Biscarrosse

Gâvres



- 4 études de cas (entretiens semi-dirigés)
- 1 questionnaire en ligne (nationale puis ciblage commune) auprès des propriétaires de résidences côtières

Matane

7-Îles

Submersion

Submersion, érosion



MERCI POUR VOTRE ATTENTION